



**MISSION PERMANENTE DE LA SUISSE  
AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

Seul le texte prononcé fait foi

**Assemblée générale  
59<sup>ème</sup> session**

**Débat général**

**Déclaration**

**de**

**S.E. M. Joseph Deiss  
Président  
de la Confédération suisse**

Check against delivery

**General Assembly  
59<sup>th</sup> session**

**General debate**

**Statement**

**by**

**H.E. Mr. Joseph Deiss  
President  
of the Swiss Confederation**

**New York, 21 September 2004**

**Monsieur le Président de l'Assemblée générale,**  
**Monsieur le Secrétaire général,**  
**Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**  
**Mesdames et Messieurs les Ministres,**  
**Mesdames et Messieurs les Délégués,**

Il y a deux ans, j'ai eu la grande satisfaction de vivre, dans cette salle, rentrée de mon pays à l'ONU. L'accueil chaleureux que la Suisse a reçu ce jour-là reste gravé dans ma mémoire.

L'adhésion de la Suisse à l'ONU a eu lieu à un moment où la lutte contre le terrorisme dominait le débat international et où les divergences sur la conduite à adopter à l'égard de l'Irak s'aggravaient. Des dissensions sont une fois de plus apparues au sein du Conseil de sécurité. L'expérience a démontré, par la suite, qu'une action menée sans mandat clairement défini au moyen d'une résolution du Conseil de sécurité est vouée à l'échec et ne cesse de provoquer des divergences qui nuisent à l'efficacité des efforts de la communauté internationale et à la sécurité. En définitive, la crise irakienne a montré que la communauté internationale reste attachée à un système mulu 11 Té neTjciaernie6di2 11 Té aixm94 T nees D Técution

J'entends par là :

- d'une part, que de meilleures conditions de vie doivent être garanties dans le monde entier
-

La réforme des institutions peut paraître une tâche ingrate, mais c'est une contribution indispensable à l'efficacité de l'ONU et à la promotion de la paix. Je remercie le Secrétaire général pour le travail déjà accompli et l'encourage à aller de l'avant.

Mesdames et Messieurs,

Des institutions parfaites ne suffisent pas à l'efficacité de l'ONU. Il faut un véritable engagement des Etats membres en faveur de ses buts.

En premier lieu, pour être crédible, l'ONU et ses membres doivent rester les garants imperturbables du droit international et du droit international humanitaire. La Suisse ne se lassera pas de dire et redire que le respect du droit est la seule voie praticable. Elle le fera par exemple pour rappeler qu'en l'absence d'une solution politique du conflit au Darfour, les civils sont victimes d'attaques qui constituent de graves violations du droit international humanitaire. Violations que les instances nationales ou, le cas échéant internationales, se doivent de sanctionner. C'est aussi pourquoi, suite à la résolution ES-10/15 de l'Assemblée générale sur l'avis consultatif de la Cour internationale de justice constatant le caractère contraire au droit international de la construction de la barrière par Israël dans le territoire palestinien occupé, la Suisse accepte, en sa qualité d'Etat dépositaire des Conventions de Genève, le mandat de conduire des consultations sur les moyens d'aboutir à un meilleur respect du droit international humanitaire par les parties concernées.

Ensuite, pour pouvoir être forte, l'ONU doit s'appuyer sur des Etats qui la dotent des ressources nécessaires à l'accomplissement de ses tâches. Nous, et j'inclus mon pays, sommes tous concernés, nous qui sommes appelés à fournir le personnel et le matériel requis par les missions de maintien de la paix.

Après le terrible attentat contre son siège à Bagdad, cela signifie que nous devons penser en particulier à la sécurité de l'ONU et de son personnel. Heureusement, des mesures de sécurité additionnelles ont maintenant été prises. D'autres doivent suivre. Il est de notre devoir commun de veiller à ce que le Secrétaire général de l'ONU dispose des moyens financiers appropriés.

Je l'ai dit tout à l'heure la prévention passe par la lutte contre la pauvreté. Nous avons rendez-vous à l'automne 2005 pour tirer un premier bilan de la mise en oeuvre des Objectifs de développement du Millénaire. Or, nous pouvons déjà constater que nos efforts sont insuffisants. Certes, tous les pays ont des contraintes budgétaires. Mais nous avons le devoir de tenir les promesses faites à l'aube du Millénaire. Dans ce contexte, je me réjouis de ce que la libéralisation des échanges commerciaux dans le cadre du cycle de Doha ait repris de l'élan cet été à Genève.

De difficiles négociations sont encore à venir, qui devront répondre à des attentes parfois contradictoires. La Suisse entend tenir un rôle constructif et j'en appelle tous les partenaires à s'engager pour un succès rapide de ce cycle du développement.

Prévenir c'est déceler et désamorcer aujourd'hui les problèmes de demain. A mon sens, nos efforts de promotion de la paix doivent être étoffés, rapidement, dans deux domaines.

Le premier, c'est celui des conflits nés de la religion. Si la mort d'un homme est inacceptable, elle l'est encore davantage lorsque des motifs religieux en sont la cause. Or, la religion devient de plus en plus souvent la seule grille d'analyse des problèmes politiques et sociaux. Nous courons le risque, par cette simplification extrême de la réalité, de tensions exacerbées. La communauté internationale doit y apporter une solution et l'ONU constitue à cet égard une plate-forme idéale.